

Mettre en oeuvre et réussir une AFEST

RS5309 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 315, 333
Formacode(s)	44586, 44517
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2020
Date d'échéance	18/11/2023

Certificateur(s)

LNF - LES NOUVELLES FORMATIONS · SIRET : 82133754000016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de la certification est d'attester la capacité du titulaire à mettre en oeuvre une action de formation en situation de travail (AFEST) en respectant le cadre réglementaire et en garantissant la qualité de l'action.

L'AFEST fait l'objet d'une reconnaissance réglementaire depuis la loi du 5 septembre 2018. Si son format est normé, la réglementation laisse une large place à la diversité des pratiques. La certification permet de garantir que le titulaire maîtrise le cadre de l'AFEST, les étapes de sa mise en oeuvre, les conditions de son efficacité.

Dans un contexte où les risques de confusion sont nombreux (entre formation sur le tas et AFEST, entre mise en oeuvre pratique et AFEST, entre formation informelle et AFEST, etc.), la certification donne de la lisibilité sur la maîtrise des étapes indispensables à la mise en place d'une AFEST de qualité. La méthodologie de mise en place de l'AFEST ne vise pas à constituer une norme qui irait au-delà du cadre réglementaire, mais elle permet de garantir la maîtrise de chacune des étapes indispensables à la réalisation d'une AFEST de qualité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification porte sur la capacité à mettre en oeuvre une action de formation en situation de travail (AFEST) respectant le cadre réglementaire et de qualité. Cette compétence se décline en deux sous-compétences :

- Mettre en oeuvre une AFEST en respectant les étapes indispensables ;
- Faire des choix pertinents sur chacune des étapes en fonction du contexte.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'AFEST est régie par les articles L. 6313-2 et R. 6313-1 et suivants (décret 2018-1330 du 18 décembre 2018). Toutefois, aucune certification n'est obligatoire pour la mettre en oeuvre. Simplement le cadre réglementaire doit être respecté et le formalisme minimal de l'AFEST pouvoir en justifier.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Seules les personnes

étant en situation de mettre en oeuvre une AFEST peuvent être candidates. En effet, les modalités de certification imposent la réalisation de productions en situation et les personnes qui ne pourraient être mises en situation réelles

ne pourraient donc être évaluées ni certifiées. Les candidats doivent donc justifier de leur capacité à mettre en oeuvre effectivement une AFEST soit dans le cadre de leur activité soit au sein d'un parcours de formation qui leur offre cette possibilité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un représentant de l'organisme certificateur LNF qui ne peut être intervenu en qualité de formateur dans le parcours du candidat, pour ceux qui ont suivi une formation avant les épreuves de certification.

Un professionnel en activité ayant une expérience dans le champ de la gestion des compétences qui assure la Présidence du jury.

Une personnalité qualifiée ayant des compétences juridiques, garant du respect du règlement de certification.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Un représentant de l'organisme certificateur LNF qui ne peut être intervenu en qualité de formateur dans le parcours du candidat, pour ceux qui ont suivi une formation avant les épreuves de certification.

Un professionnel en activité ayant une expérience dans le champ de la gestion des compétences qui assure la Présidence du jury.

Une personnalité qualifiée ayant des compétences juridiques, garant du respect du règlement de certification.

Base légale

Date de décision	18/11/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2023

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lnf-group.com/formation-afest/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5309/>